



Le déclin de la démocratie au 21ème siècle

Par [Prof Rodrigue Tremblay](#)

Thème: [Histoire et Géopolitique](#)

Mondialisation.ca, 02 janvier 2020

« En général, malheureusement, les qualités requises pour conquérir le pouvoir et pour le garder n'ont presque aucun rapport avec celles qui sont nécessaires pour l'exercer avec compétence et impartialité. »

Jean-François Revel (1924-2006), 'Ni Marx ni Jésus', 1970, p. 68.

« La première vérité est que la liberté dans une démocratie n'est jamais assurée si le peuple tolère la croissance d'un pouvoir privé au point où il devient plus fort que l'État démocratique lui-même. C'est, dans son essence, la définition du fascisme, c'est-à-dire le contrôle du gouvernement par un individu, par un groupe ou par tout autre pouvoir privé dominant. »

Franklin D. Roosevelt (1882-1945), 32^{ème} Président des États-Unis (1933-1945), le 29 avril, 1938.

« Les tenailles du pouvoir sont toujours entrouvertes pour écraser, et ses tentacules sont toujours tendues, si possible, pour anéantir la liberté de penser, la liberté d'expression et celle d'écrire. »

John Adams (1735-1826), 2^{ème} Président des États-Unis, 1797-1801. Tiré de 'A Dissertation on the Canon and Feudal Law', 1765.

« Le penchant des hommes pour la justice rend la démocratie possible, mais le penchant des hommes pour l'injustice rend la démocratie nécessaire. »

Reinhold Niebuhr (1892-1971), théologien protestant américain. Tiré de 'The Children of Light and the Children of Darkness', 1944.

« Eh bien, docteur, qu'avons-nous — une République ou une Monarchie? 'Une République, si on peut la garder'. »

Benjamin Franklin (1706-1790), Un Père fondateur des États-Unis. (Réponse de Franklin à la question d'une dame, à la fin de la Convention constitutionnelle étasunienne de 1787).

La **démocratie**, dans les mots du président étasunien Abraham Lincoln à Gettysburg, Pennsylvanie, en 1863, est « le gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple ». C'est un système politique qui garantit les **libertés civiles et les droits fondamentaux** de la personne (droits de pensée, de conscience, d'expression, de religion, de réunion, de pétition et de presse, etc.). — Il assure l'accès à une juste procédure juridique et à l'égalité des citoyens devant la loi. — Il rend le gouvernement responsable devant le peuple et il

interdit au gouvernement d'imposer aux personnes des peines de prison arbitraires, ou de les soumettre à l'esclavage ou à la servitude, etc. — Dans une démocratie, une personne est en mesure de s'exprimer et de promouvoir ses choix politiques en toute sécurité.

Au cours de l'histoire, le principe juridique de l'**Habeas Corpus**, adopté en Angleterre au 12^{ème} siècle, a été un grand pas vers la liberté dans les démocraties, car il interdit les arrestations et les détentions illégales ou l'emprisonnement arbitraire, sans procédure légale régulière.

La démocratie est un système qui repose sur le grand principe que le pouvoir politique dans une société vient de la **souveraineté du peuple**, et non pas de divinités abstraites et de leurs entremetteurs sur la Terre (rois, empereurs, etc.). Dans une démocratie, les personnes en charge du gouvernement gouvernent avec le consentement du peuple. Benjamin Franklin a clairement exprimé ce concept lorsqu'il a écrit que : « *dans un pays libre, ceux qui sont en charge du gouvernement sont les serviteurs du peuple et les citoyens sont leurs supérieurs et leurs souverains* ».

Cependant, le système démocratique n'est pas parfait et il court constamment le risque d'être corrompu et renversé.

— La « *démocratie* », a déclaré Winston Churchill, en 1947, « *est la pire forme de gouvernement, à l'exception de toutes les autres formes qui ont été essayées de temps à autre* ». — C'est un fait que la démocratie représentative est une forme fragile de gouvernement. On ne doit pas la prendre pour acquise. Elle exige des conditions et une vigilance constante pour exister et pour durer, sans quoi elle peut périr aux mains de dictateurs ou d'oligarchies de toutes sortes.

— Il repose sur trois principes fondamentaux :

1- que les personnes, à travers la règle de la majorité, doivent être l'autorité finale de décision, lors des élections ou des référendums, dans le respect des minorités politiques;

2- que les personnes soient égales devant la loi, et,

3- qu'il y ait des règles constitutionnelles et des institutions politiques et juridiques de manière à ce que les deux premiers principes soient respectés.

L'histoire enseigne que la démocratie n'est pas une forme naturelle de gouvernement. La **dictature**, en particulier la dictature totalitaire, laquelle s'appuie sur la violence et sur la force brute, et sur le gouvernement d'un seul homme ou d'une oligarchie, est capable d'imposer un contrôle gouvernemental absolu sur le peuple. Tout au long de l'histoire, en effet, on a vu des rois, des empereurs, des démagogues, des despotes et des autocrates, usurper, avec leurs oligarchies, le pouvoir politique absolu. Ils purent ainsi subjuguier le peuple et éliminer toute opposition et les partis politiques autres que le leur.

En réalité, aucune démocratie n'est à l'abri d'une poussée autoritaire. C'est pourquoi une démocratie, pour persister, doit recevoir l'appui indéfectible du peuple et de médias impartiaux, de même que celui des intellectuels et des penseurs. Et surtout, elle doit s'appuyer sur une constitution démocratique et sur un système judiciaire intègre.

Le nombre de démocraties s'est accru considérablement au cours de la deuxième

moitié du 20^{ème} siècle

La première moitié du 20^{ème} siècle a été marquée par deux guerres mondiales et une grave crise économique. Les problèmes économiques et la pauvreté, découlant en partie de la Première Guerre mondiale (1914-1918), ont été endémiques dans de nombreux pays au cours de cette période ravagée et ils ont fourni un terrain fertile aux dictateurs et aux autocrates de tout acabit. Au cours de cette période, en effet, le pourcentage de pays démocratiques dans le monde n'a guère dépassé 31 pourcent. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, on comptait 137 **régimes autoritaires** contre seulement 12 véritables démocraties (c.-à-d. avec une constitution démocratique, une protection des libertés civiles, des élections libres et un pouvoir judiciaire indépendant).

Les choses changèrent radicalement au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Ce fut une période comme jamais le monde n'en avait vue auparavant. Le nombre de démocraties explosa. L'**ONU** (l'Organisation des Nations Unies) fut créée en 1945, avec pour mission de prévenir les guerres futures. Une cinquantaine de pays furent les premiers à signer sa Charte, bien que certains d'entre eux n'étaient pas des démocraties. Néanmoins, la **Déclaration universelle des droits de l'homme** proclama le principe démocratique de base, à savoir que: « *la volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics* ».

Au cours de cette période cruciale, deux événements géopolitiques majeurs se produisirent dans le monde :

- Premièrement, de 1945 jusqu'aux années '60, et cela à l'instigation de certains pays, tels les États-Unis, il y eut un puissant mouvement de décolonisation et d'indépendance des anciennes colonies des vieux empires coloniaux. Ce processus de **décolonisation** est apparu en **Afrique**, mais aussi en **Asie**, notamment en Inde, ce dernier pays étant aujourd'hui devenu la plus grande démocratie du monde. De nombreux nouveaux États furent créés, et plusieurs d'entre eux adoptèrent un système démocratique.

- En deuxième lieu, l'**effondrement de l'Union soviétique**, en décembre 1991, et sa dissolution subséquente ont de même entraîné une augmentation spectaculaire du nombre de nouveaux États et l'émergence de nouvelles démocraties en Europe de l'Est.

En effet, initialement, pas moins de 14 des **anciennes républiques soviétiques** sont devenues des États indépendants, outre la Russie. Cependant, seule une poignée de ces nouveaux États (les États baltes de Lettonie, de Lituanie, d'Estonie) sont vraiment démocratiques et organisent des élections libres et justes. Certains d'entre eux, cependant, sont *de facto* des régimes autocratiques (Biélorussie, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Ouzbékistan, Kirghizistan, Turkménistan) et ils ne tiennent que des élections symboliques. Parmi les cinq autres anciennes républiques soviétiques, quelques-unes sont devenues plus démocratiques (Ukraine, Géorgie, Moldavie, Tadjikistan et Arménie), mais elles demeurent quand même un mélange de démocratie et d'autoritarisme.

Le nombre de vraies démocraties dans le monde a diminué depuis 2006

Des chercheurs de l'Université Stanford ont récemment tiré la sonnette d'alarme : selon eux, sans le leadership moral des États-Unis, la démocratie est en chute libre dans le monde. Ainsi, le professeur Larry Diamond a publié, il y a quelques mois, un **livre** intitulé,

« *Ill Winds: Saving Democracy from Russian Rage, Chinese Ambition, and American Complacency* ». Il y démontre comment la liberté est présentement menacée tant aux États-Unis qu'ailleurs dans le monde, résultat de la tendance actuelle à l'autoritarisme, et comment plusieurs démocraties montrent des signes d'affaiblissement ou ont tout simplement échoué. Il note, par exemple, qu'en 2006, 62 pour cent de tous les pays étaient des démocraties, alors que ce nombre, en 2017, était tombé à 51 pour cent. Ceci l'amène à craindre que le 21^e siècle ne soit un jour défini par une « *montée de l'autoritarisme* ».

Quelles sont les causes d'un tel recul ? L'une des causes, parmi d'autres, a été la **mondialisation économique et financière**. Cette dernière a affaibli les gouvernements démocratiques dans leurs capacités à résoudre les problèmes économiques nationaux. La mondialisation a également produit d'importants changements structurels dans les économies nationales. De nouvelles industries ont vu le jour avec l'arrivée des nouvelles technologies, mais les travailleurs n'en ont guère profité, notamment dans les industries les plus anciennes. Il en est résulté un processus de **désindustrialisation** et une perte d'emplois à hauts salaires.

Une autre cause du déclin démocratique dans certains pays peut être due à une **réaction nationaliste** contre la mondialisation qui est allée trop loin, trop vite. En effet, on observe dans nombreux pays une réaction populaire contre la porosité des frontières nationales et contre l'arrivée massive d'immigrants et de réfugiés venant de l'étranger. Certaines populations se sentent menacées par de tels développements et elles en sont arrivées à la conclusion que « *la démocratie ne travaillait pas en leur faveur et qu'elle n'exprimait plus leurs intérêts* ».

On observe aussi, depuis quelques décennies, à une certaine **régression démocratique** découlant de la tendance à confier à des technocrates ou à des juges non élus le soin d'office de solutionner des problèmes sociaux et politiques trop encombrants, plutôt qu'à des commissions publiques d'enquête, comme c'était la coutume dans le passé.

Ainsi, comme cela est le cas au sein de l'**Union européenne**, les gouvernements nationaux ont abandonné à des technocrates centristes, non élus, d'importants pouvoirs d'intervention, ce qui a réduit l'influence des populations nationales sur leurs gouvernements. Certains ont qualifié ce phénomène de **déficit démocratique**. Il en est résulté, dans certains pays, une frustration de la volonté populaire, une montée de l'aliénation et une désaffection des citoyens envers leurs politiciens. Les citoyens du **Royaume-Uni**, par exemple, veulent quitter l'UE essentiellement parce qu'ils veulent reprendre le contrôle de leurs frontières. Dans d'autres pays, comme c'est le cas au Canada depuis 1982, une bonne partie du pouvoir politique a été transférée à ce qu'on appelle le **gouvernement des juges**, lequel consiste à laisser au judiciaire des décisions qui devraient normalement relever du politique.

Un autre facteur, lié aux deux causes mentionnées ci-dessus, pourrait être associé à la montée des **inégalités de revenus et de richesse** dans la plupart des pays développés et à l'influence croissante de l'**argent des super riches** sur la vie publique, à tel point que certains parlent de 'démocratie des riches'. Ces deux phénomènes sont vus comme une menace à la paix sociale et à la démocratie. C'est un fait que la mondialisation économique et financière a réduit les inégalités économiques entre les pays, mais elle a aussi accru les inégalités au sein des pays les plus industrialisés.

Aux États-Unis, par exemple, les grands gagnants de la mondialisation économique et

financière ont utilisé leurs nouvelles richesses pour influencer davantage le gouvernement américain, — non pour compenser les perdants de la mondialisation dont ils ont largement bénéficié, — mais pour obtenir des réduction d'impôts pour eux-mêmes. Le résultat, bien sûr, a été une augmentation des inégalités. La **polarisation politique** que l'on observe présentement aux États-Unis et dans certains autres pays est peut être une réponse politique des personnes défavorisées à la cupidité extrême de certains capitalistes sans conscience sociale.

Conclusion

Le recul du sentiment démocratie que l'on observe présentement semble avoir des causes qui sont à la fois économiques et politiques. Pour arrêter et inverser ce déclin, il faudra recourir à des solutions qui sont elles aussi tant économiques que politiques. La complaisance et le déni face au phénomène ne peuvent qu'aggraver les choses.

Rodrigue Tremblay

Le Prof. Rodrigue Tremblay est professeur émérite d'économie à l'Université de Montréal et lauréat du Prix Richard-Arès pour le meilleur essai en 2018 « *La régression tranquille du Québec, 1980-2018* », (Fides).

On peut le contacter à l'adresse suivante : rodrigue.tremblay1@gmail.com.

Il est l'auteur du livre « ***Le nouvel empire américain*** » et du livre « ***Le Code pour une éthique globale*** », de même que de son dernier livre publié par les Éditions Fides et intitulé « ***La régression tranquille du Québec, 1980-2018*** ».

Site Internet de l'auteur : <http://rodriguettremblay.blogspot.com/>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Prof Rodrigue Tremblay](#), Mondialisation.ca, 2020

Articles Par : **[Prof Rodrigue Tremblay](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca